

« CHALLENGE NATIONALE BLITZ » BNP PARIBAS-FFE

La Fédération Française des Echecs et son partenaire officiel BNP Paribas, organiseront pendant l'année sportive 2010-2011 le premier « Challenge Blitz » de parties blitz. Ce Challenge a vocation à être pérennisé les années suivantes. Cette nouvelle compétition, qui se veut conviviale et ouverte sur l'extérieur, sera structurée sous la forme de tournois de blitz, organisés par les clubs et permettant de se qualifier pour une grande Finale nationale.

Attention : ce règlement n'est pas définitif. Des modifications mineures pourront être ajoutées avant publication définitive en septembre.

I - STRUCTURE :

1. Découpage géographique :

Le territoire métropolitain est découpé en 9 régions. Ce découpage est calqué sur celui des directions régionales de BNP Paribas.

2. Cycle des Tournois :

L'année sportive 2010-2011 est divisée en 9 périodes de 1 mois, allant de septembre 2010 à mai 2011. Les Tournois du « Challenge Blitz » seront organisés lors de chacune de ces 9 périodes.

3. Organisateurs des Tournois et engagement :

Les Clubs qui le souhaitent s'engageront dans le « Challenge Blitz », et organiseront les Tournois sur une seule journée, à raison d'un tournoi minimum par mois et par Club engagé.

Les clubs devront s'engager en remplissant le « *formulaire de contact* » sur la page dédiée au Challenge Blitz du site FFE www.echecs.asso.fr

Dès réception de l'engagement (à partir de septembre), les clubs recevront un « kit matériel et communication » de la part BNP Paribas.

4. Enregistrement des résultats :

La gestion et la collecte des résultats seront réalisées par le référent officiel du Challenge Blitz que chaque club aura identifié au moment de l'inscription. Ces résultats seront transmis au Directeur du « Challenge Blitz » désigné par la FFE.

II - DISPOSITIONS TECHNIQUES

1. Inscriptions :

Chaque participant s'acquittera de 2€ par tournoi, perçus par le Club. Ce dernier s'engage à reverser à la FFE la moitié des sommes recouvrables, soit 1€ par participant et par tournoi. Ce reversement doit impérativement être effectué sous 8 jours par chèque ou virement bancaire sur le compte de la FFE.

2. Les Tournois :

Au cours de chacune des 9 périodes d'un mois, les Clubs pourront organiser autant de tournois qu'ils le souhaitent, mais ceux-ci devront respecter les stipulations suivantes :

- Tous les participants devront être titulaires d'une licence FFE, A ou B (y compris les joueurs hors FFE)
- Tout licencié FFE peut disputer autant de tournois du « Challenge Blitz » qu'il le souhaite, y compris en dehors de son club et de sa région.
- Un tournoi devra compter au moins 6 participants et 5 rondes. La formule « toutes rondes » sera privilégiée, autant que possible.
Les résultats devront être expédiés par Internet au Directeur du « Challenge Blitz » sous 8 jours, sous la forme d'un fichier d'exportation du logiciel Papi au sein duquel les joueurs seront licenciés pour la saison en cours et pourvus de leur code FFE. Le logiciel Papi est téléchargeable gratuitement sur le site web de la FFE.
A noter que les droits d'inscriptions devront avoir été réglés préalablement (voir détails ci-dessus, § Inscription)
- L'Elo à utiliser lors du Challenge est l'Elo blitz national. A défaut, l'Elo rapide, puis l'elo FIDE ou enfin l'Elo FFE.

Le respect de ces stipulations est indispensable à la prise en compte d'un tournoi pour le « Challenge Blitz ».

3. Classement du Challenge :

A l'issue de chaque cycle d'un mois, et pour chacune des 9 régions, un classement individuel des compétiteurs sera établi par le Directeur du « Challenge Blitz », selon les modalités suivantes :

- Meilleure performance Elo sur un tournoi, puis, en cas d'égalité, moyenne Elo des adversaires rapportée au nombre des parties jouées.

4. Prix :

Chaque mois, le vainqueur régional (9x9 = 81 joueurs, soit 1 vainqueur par mois et par région) recevra un prix en nature en dotation. Le club organisateur du tournoi où le vainqueur régional sera désigné, recevra également une dotation en nature « club ». La remise de ces prix sera effectuée dans la ville du club organisateur.

Le meilleur jeune (de petit-poussin à cadet) et la meilleure féminine dans chaque région seront également primés tous les mois.

Les vainqueurs régionaux (81), le meilleur jeune de chaque Région sur l'ensemble de l'année (9), et la meilleure féminine de chaque région sur l'ensemble de l'année (9) seront conviés le 17 et 18 juin 2011 à la grande finale nationale du « Challenge Blitz », dans un lieu prestigieux.

5. Classement « BLITZ » :

A l'issue de chaque cycle de 1 mois, la Direction Nationale du Classement de la FFE publiera le classement « blitz » des compétiteurs, sur la base des résultats reçus.